



01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 3 septembre 2013 à 20h00.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Michel Flamand

Siège # 2 Bruno Montminy

Siège # 3 Huguette Robitaille

Siège # 4 Carole Dubois

Siège # 5 Démissionnaire

Siège # 6 Claude Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

02 - MOT DU MAIRE

2 - Mot du Maire

Nous sommes à la fin de l'été et l'automne amène la mise en œuvre de plusieurs projets dont les travaux de voirie qui seront produit suite au processus et autorisation pour le règlement d'emprunt.

Des nouveautés aussi par l'envoi aujourd'hui du journal municipal « Le Courant » avec un nouveau visuel et une manière différente de présenter les choses. L'objectif de transmettre les informations en début de mois est atteint et toute demande d'inclusion pour le mois suivant doit être remis au bureau municipal avant le 15 du mois précédent. Par exemple, ce que vous lirez dans « Le Courant » de septembre a été remis avant le 15 août dernier.

Nous sommes aussi heureux de constater le changement à la restauration attenante au Manoir Beaurivage. Le Conseil est satisfait pour les gens du Manoir, les citoyens en général et constate déjà l'accessibilité des lieux.

03 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

3 - Mot de la directrice générale

Je dépose une mise en demeure de la société d'avocats Morency pour Les Boisés Demers & Fils Inc. suite à l'appel d'offres 2013-107-148 pour l'entretien des chemins d'hivers.

04 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

4 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5 - Adoption de l'ordre du jour

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Mot du maire
- 3 - Mot de la directrice générale
- 4 - Questions de l'assemblée
- 5 - Adoption de l'ordre du jour
- 6 - Adoption - procès-verbaux
- 6.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2013
- 6.2 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 août 2013
- 7 - FINANCES
- 7.1 - Comptes à payer
- 8 - URBANISME
- 8.1 - Demande de dérogation mineure numéro 2013-180 pour régulariser la marge arrière
- 8.2 - Demande de PIIA pour le 253, rue Hamel
- 8.3 - Demande de PIIA pour le 1730, rue Principale
- 9 - LOISIRS
- 9.1 - Octroi / Soumission breuvage - Aréna & Restaurant
- 10 - VOIRIE, RÉSEAUX D'AQUEDUC & ÉGOUTS
- 10.01 - Emprise du MTQ / Permis d'intervention pour travaux
- 10.02 - Octroi / Soumission matériel - Réfection fossé Pointe Saint-Gilles
- 11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS
- 11.01 - Pas de sujet au dossier
- 12 - RESSOURCES HUMAINES
- 12.1 - Engagement contractuel de M. Clarence Fortin
- 13 - CONTENTIEUX
- 13.1 - Pas de sujet au dossier
- 14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE
- 14.1 - Pas de sujet au dossier
- 15 - SERVICE DES INCENDIES & PREMIERS RÉPONDANTS
- 15.1 - Pas de sujet au dossier
- 16 - VARIA
- 17 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE
- 18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Claude Blais, appuyé par Carole Dubois

D'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré ci-haut.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - ADOPTION - PROCÈS VERBAUX

6 - ADOPTION - PROCÈS VERBAUX

**2013-09
180**

06.01 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2013

6.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2013

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence, il est proposé par Huguette Robitaille, appuyé par Carole Dubois

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2013, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2013-09
181**

06.02 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 août 2013

6.2 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 août 2013

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 15 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence, il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Michel Flamand

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 août 2013 en considération de la demande pour une vérification de conformité par la société d'avocats Morency pour la résolution 2013-08-176 bloc A+B.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

07 - FINANCES

7 - FINANCES

**2013-09
182**

07.01 - Comptes à payer

7.1 - Comptes à payer

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois

De payer les comptes du mois d'août 2013

71,891.58 \$ factures payées par chèque;

1,303.10 \$ dépenses incompressibles payées par liens électroniques;

27,630.20 \$ dépenses incompressibles payées par chèque;

Un montant de 51,802.62 \$ a été versé en salaires au cours du mois d'août 2013.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - URBANISME

08 - URBANISME

**2013-09
183**

08.01 - Demande de dérogation mineure numéro 2013-180 pour régulariser la marge arrière

8.01 - Demande de dérogation mineure numéro 2013-180 pour régulariser la marge arrière / 122, rue Lacasse

Attendu qu'une demande de dérogation mineure a été demandée pour le lot 3 839 819;

Attendu que, la demande vise à régulariser la marge de recul avant du garage qui est située à 6.83 mètres au lieu de 7,0 mètres, suite à une erreur d'implantation lors de la construction;

Attendu que, le permis 2012-132 a été émis pour ces travaux ;

Attendu que, le CCU recommande au Conseil municipal d'accepter la dérogation;

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Bruno Montminy

D'accepter la présente dérogation tel que décrit.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2013-09
184**

08.02 - Demande de PIIA pour le 253, rue Hamel

8.02 - Demande de PIIA pour le 253, rue Hamel

Attendu que, la Municipalité a reçu la demande de permis suivante : Numéro 2013-207 pour le 253 rue Hamel, afin de construire une résidence principale.

Attendu que, cette propriété est située dans des zones où les demandes de permis sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 439-11 en considérant qu'elle fait partie du secteur du Lac Boréal;

Attendu que, le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la présente demande;

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Bruno Montminy

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2013-207.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2013-09
185**

08.03 - Demande de PIIA pour le 1730, rue Principale

8.03 - Demande de PIIA pour le 1730, rue Principale

Attendu que la Municipalité a reçu la demande de permis suivante : Numéro 2013-159 pour le 1730 rue Principale, afin de remplacer les fenêtres du presbytère par des fenêtres blanches à battant en PVC recouverte d'aluminium, modèle carré, avec 1 faux barrotin intégré horizontal de 2 pouces posé dans le centre de la fenêtre surmonté d'une fenêtre architecturale de forme rectangulaire avec volets, tel que le modèle proposé.

Attendu que, cette propriété est située dans une zone où les demandes de permis sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 439-11 en considérant qu'elle fait partie du secteur du vieux St-Gilles;

Attendu que, le CCU recommandé au conseil municipal d'accepter la présente demande;

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Carole Dubois

Que les travaux soient autorisés comme décrit précédemment et d'accorder le permis numéro 2013-159.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09 - LOISIRS

9 - LOISIRS

09.01 - Octroi / Soumission breuvage - Aréna & Restaurant

9.01 -Octroi / Soumission breuvage - Aréna & Restaurant

Reporté au 17 septembre 2013

10 - VOIRIE, RÉSEAUX D'AQUEDUC & ÉGOUTS

10 - VOIRIE, RÉSEAUX D'AQUEDUC & ÉGOUTS

10.01 - Emprise du MTQ / Permis d'intervention pour travaux

10.01 - Emprise du MTQ / Permis d'intervention pour travaux

Attendu que, la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueducs et d'égouts, etc.) pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016;

Attendu que, ces travaux sont effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec;

Attendu que, la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière doit obtenir préalablement un permis d'intervention ou de voirie avant d'effectuer chacun des travaux;

Attendu que, la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux, chaque fois qu'un

permis d'intervention ou de voirie est délivré par le ministère des Transport du Québec;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Claude Blais

Que, la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière demande au Ministère des Transports du Québec de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (10 000 \$) puisque la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2013-09
187

10.02 - Octroi / Soumission matériel - Réfection fossé Pointe Saint-Gilles

10.2 - Octroi / Soumission matériel - Réfection fossé Pointe Saint-Gilles

Attendu que, nous avons demandés des soumissions pour le matériel servant à la réfection du fossé;

Attendu que, Distribution Brunet a présenté la soumission au plus bas prix;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois

D'acquérir le matériel au prix de 11,998.19 \$ plus taxes et d'imputer la dépense au code budgétaire 02.320.04.521

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

11.01 - Pas de sujet au dossier

Pas de sujet au dossier

12 - RESSOURCES HUMAINES

12 - RESSOURCES HUMAINES

2013-09
188

12.01 - Engagement contractuel de M. Clarence Fortin

12.1 - Engagement contractuel de M. Clarence Fortin

Attendu que, nous avons convenus d'engager une nouvelle ressource subventionnée par un programme d'Emploi Québec à l'automne 2013 principalement pour l'aréna et pour les travaux publics;

Attendu que, M. Clarence Fortin a été rencontré le 27 août dernier et rencontre les exigences du poste;

Il est proposé par Robert Samson, appuyé par Bruno Montminy

De procéder à l'embauche de M. Clarence Fortin sous condition de recevoir dans les trois prochains mois une accessibilité aux subventions dans le cadre des programmes d'Emploi Québec

M. Clarence Fortin pourra être renouvelé par contrat chaque année, à la date d'engagement, et un suivi est piloté par Mme Isabelle Paré du SEMO.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - CONTENTIEUX

13 - CONTENTIEUX

13.01 - Pas de sujet au dossier

Pas de sujet au dossier

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

14.01 - Pas de sujet au dossier

Pas de sujet au dossier

15 - SERVICE DES INCENDIES & PREMIERS RÉPONDANTS

15 - SERVICE DES INCENDIES & PREMIERS RÉPONDANTS

15.01 - Pas de sujet au dossier

Pas de sujet au dossier

16 - VARIA

16 - VARIA :

texte ici...

17 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

17 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE :

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 20:31.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière